

## ACTUALITÉ

### La phase de préparation de la redevance incitative se poursuit en ce dernier trimestre 2023.

Cette réorganisation de la collecte a demandé un long travail de préparation en différentes étapes. Certaines d'entre elles se sont révélées plus difficiles à mettre en œuvre et ont provoqué des retards dans le planning global du déploiement.

⇒ **La distribution des bacs**, notamment s'est avérée bien plus fastidieuse que prévue. Ainsi, la société en charge de la distribution a fini sa prestation en juillet dernier mais n'a pas pu effectuer la dotation de l'ensemble des foyers du territoire. C'est pourquoi, les agents du SMICTOM ont repris cette distribution depuis le mois de septembre. **Toutefois, il est indispensable que les usagers non dotés se manifestent auprès du SMICTOM**, soit par téléphone, soit sur le site Internet en remplissant le formulaire «un échange de bac» : [www.smictom-fougeres.fr/espace-thematique/un-particulier/demande-liee-a-mon-bac/](http://www.smictom-fougeres.fr/espace-thematique/un-particulier/demande-liee-a-mon-bac/).

RAPPEL : L'équipement installé sur le camion refusera automatiquement les bacs marrons dès la mise en œuvre des nouvelles collectes.

⇒ Cette réorganisation nécessite également **une refonte des circuits de collecte**. En effet, l'objectif est de développer le porte-à-porte en secteur campagne et ainsi de supprimer au maximum les points de regroupement, mais également de

modifier la fréquence des collectes en effectuant une collecte à la quinzaine. Ce travail de refonte des circuits s'est également révélé plus délicat. En effet, les volumes des 2 bacs ont évolué suite aux extensions de consignes de tri. Cet élément est à prendre en compte obligatoirement dans la refonte des circuits. Actuellement, une équipe d'agents teste les futurs circuits et procède aux ajustements. Ce n'est pas moins d'une centaine de circuits différents qui doivent être testés.

Ces deux principales étapes doivent être menées à bien avant de pouvoir commencer la phase test de la redevance incitative.

### Le porte-à-porte

Certaines habitations ou hameaux ne sont pas accessibles par les camions de collecte (chemin trop étroit, demi-tour impossible), c'est pourquoi dans certains cas de figure un point de regroupement devra être établi.

### Que se passera-t-il pendant la phase test, en 2024 ?

Cette étape permettra surtout aux usagers de pouvoir de se familiariser avec cette réorganisation et prendre de nouvelles habitudes. Ainsi le nombre de levées du **bac gris** sera comptabilisé, mais non pris en compte pour la facturation de 2024 : Les usagers recevront une facture fictive qui leur permettra de connaître leur consommation du service.

C'est à partir de cette phase test que les collectes seront effectuées

à la quinzaine. Cela signifie que les collectes des **ordures ménagères** et des **emballages** se feront tous les 15 jours en alternance ; le **bac gris** sera collecté une semaine et la semaine suivante ce sera le **bac jaune** et ainsi de suite.

### Et après ?

En 2025, la redevance incitative sera effective et toutes les levées de **bacs gris** seront comptabilisées.

Le SMICTOM subit chaque année, les fluctuations des cours des marchés (carburants...) et doit réajuster en fonction du contexte conjoncturel les tarifs de la redevance (bientôt «redevance incitative»).

C'est pourquoi aucun tarif ne peut être défini à l'heure actuelle.

## EN BREF

### Le chiffre du mois

# 7 tonnes

En 2022, le SMICTOM du Pays de Fougères a collecté 7 tonnes d'huiles végétales dans l'ensemble de ses déchèteries.

Pour rappel, vos huiles de friture usagées **ne doivent en aucun cas être jetées dans les canalisations** (évier, WC). Cela provoque des bouchons. Déposées en déchèterie, elles pourront ainsi être recyclées en biocarburants.

### Les déchèteries passent à l'heure d'hiver

A partir du 1<sup>er</sup> novembre, les déchèteries passent à l'horaire d'hiver.

Pour consulter les horaires, rendez-vous sur notre site Internet.

## Informations utiles

SMICTOM du pays de Fougères

Allée Eugène Freyssinet ZA de l'Aumallerie  
35 133 Javené

02 99 94 34 58 - [accueil@smictom-fougeres.fr](mailto:accueil@smictom-fougeres.fr)  
[www.smictom-fougeres.fr](http://www.smictom-fougeres.fr)

Sur le site du SMICTOM du pays de Fougères, je trouve au plus près de chez moi :

- la borne de collecte du verre
- la borne de collecte des papiers
- la borne de collecte des textiles

## NOUVEAUTÉ



Un **nouveau guide pratique sur le compostage individuel** est disponible sur notre site Internet.

## INFO

Lors des changements de fréquence de collectes, un calendrier de collecte sera disponible sur notre site Internet.

